

Le Service de l'Histoire de France ou 135 ans de mémoire nationale

par Isabelle Sabatier, Conservateur,
Responsable du Service de l'Histoire de France

A

l'heure où le projet de Bibliothèque de France ouvre des perspectives nouvelles aux collections nationales, il n'est pas indifférent de faire le point des activités du Service de l'Histoire de France, qui concernent également l'histoire accomplie et l'histoire immédiate.

Service spécialisé au sein de la Bibliothèque nationale, par essence encyclopédique, il tire son existence de la valeur primordiale qu'elle attache aux sources et à la bibliographie de l'Histoire de France. Déjà au XVII^e siècle, le classement méthodique des fonds imprimés inauguré par Nicolas Clément consacrait, parmi les vingt trois divisions du savoir, l'une d'elles aux «*Rerum gallicarum scriptores*» dont la lettre «L» est encore réservée de nos jours à l'histoire de France. C'est cet ensemble que, près de deux siècles plus tard, Jules Taschereau (1) structura fortement, créant à la fois le

cadre de classement matériel des documents et celui du Catalogue de l'Histoire de France dont il commença la publication. Rassembler les fonds les plus exhaustifs possible et établir des outils de recherche demeurent les pôles de l'activité du Service.

Le Service de l'Histoire de France répertorie les ouvrages et documents qui ont trait à l'histoire nationale ou représentent une source pour elle. Pour ce faire, il intervient dès l'entrée des imprimés à la Bibliothèque nationale, pour repérer dans le dépôt légal, les dons, les acquisitions et les échanges avec l'étranger, les documents répondant à ces critères. Il constitue ainsi un maillon commun aux trois chaînes de traitement du livre (chaîne française, publications officielles, chaîne étrangère) et pour une moindre part des périodiques, et se trouve rattaché au Centre de coordination bibliographique et technique qui regroupe, en particulier, les fichiers d'autorité et les services communs des entrées. Le Service de l'Histoire de France intervient après les services de catalogages

(1) Nommé Administrateur en 1852, Jules Taschereau assura les fonctions d'Administrateur général de la Bibliothèque nationale de 1858 à 1874)

signalétique et analytique : il assure la cotation des ouvrages et des périodiques dans la lettre «L» des magasins et établit l'indexation selon la classification systématique de l'histoire de France, de façon à poursuivre le catalogue initié par Jules Taschereau.

Le Catalogue de l'histoire de France

Premier des catalogues méthodiques dont la Bibliothèque impériale avait décidé la publication, à partir de 1852, il en est resté le seul exemplaire vivant. On y trouve les références de tous les documents imprimés conservés à la Bibliothèque nationale qui concernent l'histoire de France : non seulement les études historiques rétrospectives, les journaux et périodiques intéressant notre histoire, mais aussi - comme l'indiquait déjà le titre latin donné par Nicolas Clément - les sources imprimées de l'histoire française, sources administratives, sources narratives - les documents, textes, écrits de circonstance dont certains ne sont pas des livres mais peuvent être des pamphlets, des affiches ou des tracts - et qui pour la plupart échappent à toute bibliographie.

Ces pièces souvent anonymes, à tout le moins difficilement repérables dans un catalogue auteurs-titres classique, trouvent là un mode de classement efficace.

La classification systématique qui structure le Catalogue a été construite par J. Taschereau en quinze chapitres divisés en sections, elles-mêmes subdivisées. Chaque chapitre est consacré à un aspect historique : «L» préliminaires et généralités, «La» histoire par époques, «Lb» histoire par règnes, «Lc» journaux et publications, «Ld» histoire religieuse, «Le» histoire constitutionnelle, «Lf» histoire administrative, «Lg» histoire diplomatique, «Lh» histoire militaire, «Li» mœurs et coutumes des Français, «Lj» archéologie française, «Lk» histoire locale, «Ll» histoire des classes sociales, «Lm» histoire des familles, «Ln» biographies françaises. Ce classement s'est enrichi avec le temps : les époques et les régimes se sont succédés, le tissu administratif de la France s'est diversifié ; plus profondément, c'est le renouvellement de la science historique qui a amené les transformations les plus importantes : la division «Li» s'est enrichie de l'histoire des mentalités et des arts et traditions populaires ; le «Ll» histoire des classes en France a été remodelé en 1962 pour intégrer l'histoire sociale et ses développements (problèmes de société, travail et affaires sociales) ; la division «Lo» a été créée, la même année, pour accueillir l'histoire économique.

Si le catalogue a été poursuivi sans interruption depuis 1852, rassemblant une masse bibliographique considérable

(775 000 références à la fin de 1987), les moyens ont sans doute manqué pour en permettre la publication régulière. Le premier catalogue a été imprimé en dix volumes de 1855 à 1870 et complété jusqu'en 1895 de cinq volumes de suppléments.

A partir de cette date, la mise à jour s'est faite sous la forme de fichiers suppléments internes au Service, chronologiques 1895-1935, 1935-1949, et thématiques par le regroupement de certaines divisions extraites des suppléments chronologiques : histoire des familles et biographies collectives, histoire de Paris. En 1950, il a été décidé de mettre à la disposition du public de la Salle des Catalogues, la nouvelle tranche chronologique correspondant aux documents entrés à partir de cette date. Ce fichier a été tenu à jour jusqu'en 1987 ; la tranche 1895-1949 continuant à n'être consultable que dans le Service.

La Nouvelle Indexation de l'Histoire de France

La mise en oeuvre en 1987 de la base bibliographique BN-OPALE et l'abandon parallèle des fichiers manuels nous a amené à repenser la classification en tant que cadre de classement d'un catalogue informatisé. Il est rapidement apparu en effet que l'exploitation informatique de la classification serait difficile et peu performante, compte-tenu en particulier des importantes adaptations opérées depuis une trentaine d'années dans le fichier : abandon de fait de cotes rendues inutiles (ainsi, la plupart des 160 cotes répertoriant les ordres religieux), développement très important d'autres cotes («L11» histoire sociale rassemblant des rubriques nombreuses sous-classées manuellement), intégration de certaines divisions dans d'autres («Lb» histoire par règnes trouvant naturellement sa place à l'intérieur du «La» histoire par époques). La probabilité de l'abandon de l'actuel système de cotation dans l'avenir, a renforcé l'idée de mettre au point la nouvelle indexation : fidèle dans ses grandes lignes à la classification du catalogue existant, elle est repensée de façon à traduire l'évolution déjà intervenue mais aussi à affiner et développer les secteurs qui font la spécificité et l'intérêt du Catalogue de l'Histoire de France, vis à vis d'autres outils de recherche comme le Catalogue analytique. Quelques exemples : le «Lk» histoire locale a été repris de façon à regrouper l'ensemble des aspects de l'his-

toire locale jusqu'alors dispersés selon qu'il s'agissait d'archéologie, d'économie ou d'histoire sociale ; également, les biographies individuelles ne sont plus uniquement accessibles par les patronymes mais replacées dans un cadre chronologique et éventuellement socio-professionnel.

Cette indexation mise au point au cours de l'année 1987 a commencé d'être utilisée au début de l'année 1988 pour les ouvrages dont les données bibliographiques commençaient d'être saisies en ligne. Le catalogue sur fiches est donc clos avec la fin de l'année 1987. Les nouvelles données Histoire de France sont désormais présentes dans la base. Il s'agit maintenant de trouver les ressources informatiques nécessaires pour en permettre l'utilisation par ou pour les lecteurs : d'abord l'interrogation dans la base par l'indexation de l'Histoire de France, les éditions cumulatives générales ou par secteurs ; et pourquoi pas, par la suite, des éditions sur profil pour des abonnés comme cela se fait dans de nombreuses bases.

Les tracts et les autres sources de l'Histoire de France

Une des originalités du Service de l'Histoire de France tient à l'intérêt particulier qu'il porte aux tracts, affiches et autres documents à caractère politique, social et syndical.

Outils précieux de l'histoire immédiate, ces documents le plus souvent éphémères n'entreraient guère dans les collections nationales s'ils ne faisaient l'objet d'une recherche constante.

Le Dépôt légal reçoit en effet peu de documents de ce type ; l'essentiel des dépôts concerne les affiches et documents électoraux officiels (professions de foi des candidats, bulletins de vote...). Un important travail de prospection est nécessaire pour rassembler ces documents et pouvoir ainsi constituer des collections de la vie politique et sociale de notre époque. Des campagnes régulières sont organisées auprès des syndicats et des partis politiques ; des visites systé-

matiques des «P.C.» de campagne ont lieu lors des élections. Par ailleurs, le Service cherche à entretenir un réseau de correspondants dans les grandes entreprises (Michelin, Renault, Crédit foncier de France...), de façon à en recevoir des dons réguliers. Les dépôts quotidiens de lecteurs et de membres du personnel de la B.N. constituent un apport non négligeable. Enfin, une collaboration suivie s'est établie avec la Bibliothèque de Documentation Internationale Contemporaine et avec la Bibliothèque Historique de la Ville de Paris, de façon à compléter nos collections respectives qui se recoupent parfois sans se doubler. La collecte exceptionnelle des tracts en Mai 1968 demeure exemplaire : sous l'impulsion de Marie-Renée Morin, le Service de

l'Histoire de France a déployé une activité sans pareille, soutenue par la mobilisation de toute la B.N., personnel et lecteurs, chacun s'ingéniant à rechercher les tracts, affiches et documents les plus variés sur les lieux mêmes de la contestation. (1)

Le traitement de ces sources est assuré par le Service de l'Histoire de France. Les affiches sont classées, cotées et envoyées à l'annexe de Versailles pour y être conservées. Un exemplaire des affiches présentant un intérêt graphique est également adressé au Département des Estampes.

Les tracts constituent une telle masse documentaire qu'ils ne peuvent être trai-

tés à la pièce ; ils sont par conséquent regroupés en recueils (2) qui, cotés, font l'objet d'entrées au Catalogue et maintenant d'indexation dans la base. Longtemps les recueils ont été constitués suivant les partis et organisations éditrices, ou par thème ou événement (Commune de Paris, Affaire Dreyfus, Séparation de l'Eglise et de l'Etat, guerre d'Algérie...). Depuis 1958, il a paru plus judicieux de classer l'ensemble des tracts (à l'exception des tracts électoraux) en recueils chronologiques à l'intérieur desquels sont faits des regroupements par partis, organisations, thèmes. C'est sous la cote générale Lb61-600 «Tracts de la Cinquième République», sous-cotée par année que les lecteurs peuvent demander les tracts de la période ; les tracts de la période antérieure continuant de rejoindre les recueils existants.

Les tracts et documents électoraux font l'objet d'un traitement particulier. Des recueils sont constitués pour chaque consultation électorale et montés en volumes de façon à assurer une conservation et une consultation satisfaisantes.

Il est à noter que les documents de certaines organisations à caractère social - Association caritatives, Défense des consommateurs, Parents d'élèves - ou des mouvements dits de marginalité sont traités au Service des Recueils du Département des Imprimés qui rassemble par ailleurs les sources à caractère économique et commercial.

Travaux rétrospectifs et publications

L'activité du Service de l'Histoire de France n'est pas axée uniquement sur la collecte et le traitement des documents à mesure qu'ils entrent dans les collections mais se porte également sur des travaux

(1) Marie-Renée MORIN - La collecte des tracts de mai 1968 par le Service de l'Histoire de France, in Etudes sur la B.N. et témoignages réunis en hommage à Thérèse KLEINDIENST. - Paris, pp 217 à 223, 1985.

(2) C'est en 1890 que l'Administrateur général Léopold DELISLE décida ce type de classement pour les «feuilles volantes»

rétrospectifs : classement ou reclassement de fonds anciens, publication de collections ou de catalogues.

Concernant les *fonds anciens*, deux exemples sont représentatifs du type de travail effectué. Le premier concerne le fonds d'affiches et de tracts électoraux du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle.

Ces documents sont actuellement entreposés dans les magasins de l'Annexe de Versailles, regroupés dans un millier de paquets, affiches pliées et tracts mêlés, de fait incommunicables. La reprise de ce fonds répond à la double nécessité de conservation et de communication. Il faut d'une part séparer tracts et affiches qui ne peuvent être correctement conservés ensemble, déplier les affiches, les restaurer le cas échéant.

D'autre part, les tracts et affiches doivent être classés, répertoriés, mis en boîte ou montés en volumes pour être enfin consultables dans de bonnes conditions.

L'ouverture de ces paquets offre parfois le bonheur de découvrir des documents de premier intérêt telles les affiches du Boulangisme et celles de l'Affaire Dreyfus.

Le deuxième exemple concerne la collection des faire-part. Le fonds très important remonte pour partie au XVIIIe siècle et a été récemment complété par l'acquisition en salle des ventes d'une collection de la première moitié du XIXe siècle. A l'exception de celle-ci conservée, du fait de sa valeur, à la Réserve, le fonds des faire-part est depuis 1986 à

l'Annexe de Versailles où l'équipe des Imprimés poursuit son classement encore incomplet, en liaison avec le Service de l'Histoire de France. L'intérêt tout particulier des faire-part du XVIIIe siècle et ceux du XIXe conservés à la Réserve est tel que nous souhaitons en faire un inventaire. Pour cela, une grille descriptive va être mise au point retenant quelques critères = Patronyme, date, lieu, type de faire-part, vignette...

Les publications

Le Service de l'Histoire de France, enfin, poursuit une politique de publication de catalogues, mais également de sources :

«Les Tracts de mai 1968». - Editions I.D.C., 1986

Avec deux ans d'avance sur le vingtième anniversaire des événements, la collection des 10 000 documents conservés à la B.N. a été reproduite sur microfiches. Le classement très fin des tracts - selon le critère géographique puis par établissements d'enseignement ou entreprises, mouvements, partis et enfin selon une chronologie précise - a abouti à la rédaction du cadre de classement détaillé (avec

élucidation des sigles particulièrement florissants à l'époque) puis à l'élaboration d'un index dictionnaire. Ce travail effectué par Valdo Bouyard est introduit par une présentation du Professeur Alain Touraine.

«Le Catalogue général de l'Histoire de France». - Editions C.H.F., 1989 (en cours de parution).

La publication du Catalogue sur microfiches a été voulue en liaison avec la clôture du fichier manuel à la fin de l'année 1987. Une refonte générale étant exclue, compte-tenu de la masse documentaire qu'il représente (775 000 références), le Catalogue est présenté en séries respectant le découpage chronologique et thématique qui le caractérise.

Il est complété de deux instruments de recherche complémentaires et nouveaux, pour faciliter son maniement : la Table générale des divisions complétées d'informations nécessaires à son utilisation rapide, et l'Index analytique élaboré sur la base de l'index de mots-typiques du Catalogue imprimé, actualisé et adapté pour prendre en compte l'ensemble des rubriques présentes.

«Le catalogue de la IIIe République». -

Editions C.H.F., (à paraître) répertorie l'ensemble des sources et documents imprimés conservés à la Bibliothèque nationale, ayant trait à l'histoire politique, sociale et religieuse de 1870 à 1940. Elaboré à partir des références réunies dans le Catalogue de l'Histoire de France, il a été complété et organisé par Christian Amalvi selon un classement chronologique et thématique. Les 32 000 références seront accompagnées d'un index des auteurs et des personnes citées qui présentera un grand intérêt pour la connaissance du personnel politique de la III^e République. Un important travail de préparation et de saisie des données est mené en collaboration avec Chadwyck-Healey France qui permettra d'une part la publication du Catalogue et de l'index, d'autre part l'intégration des données bibliographiques dans la base BN-OPALE. La parution est prévue en trois volumes en 1989 et 1990.

La richesse du Catalogue de l'Histoire de France ouvre la possibilité d'autres publications. Mais la faiblesse des effectifs actuels du Service ne permet d'avancer que très progressivement dans la publication des catalogues et celle des fonds. Les prochains travaux pourraient concerner l'Histoire de Paris, l'Histoire des familles et les biographies collectives. La collection des tracts de la Résistance, celle des tracts de la guerre d'Algérie mériteraient une publication rapide compte-tenu à la fois de la valeur des documents et de la fragilité du support-papier.

La publication de catalogues et de bibliographies entre dans les attributions normales du Service. Seule l'absence de

personnel empêche de prendre en charge d'autres outils bibliographiques.

Perspectives du Service de l'Histoire de France

Les projets actuels du Service de l'Histoire de France-publication decatalogues, accès dans la base BN-OPALE, classement de fonds de tracts, de faire-part - vont permettre à celui-ci de mettre à la disposition des historiens de nouveaux outils d'accès aux collections de la B.N. et montrer ainsi davantage l'intérêt du Catalogue de l'Histoire de France et de ses «sous-produits», comme outils bibliographiques de premier ordre.

Parmi les perspectives offertes par la Bibliothèque de France, l'ouverture à un public plus étendu et le développement d'actions de coopération avec d'autres établissements devraient amener un élargissement des activités du Service.